

Par courrier et par télécopie : (418) 542-4062

Québec, le 9 juin 2003

Monsieur Paul Ruel, président
COMITÉ PROVISOIRE DU LAC-RÉSERVOIR KÉNOGAMI ET
DES RIVIÈRES CHICOUTIMI ET AUX SABLES
3750, boul. du Royaume, C.P. 2010
Saguenay (Québec) G7X 7X6

Objet : Projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami
Demandes d'information

Monsieur le président,

Dans l'étude préliminaire «Projet de réservoirs en amont du lac-réservoir Kénogami – Évaluation environnementale, déposée par FORAMEC à Hydro-Québec en novembre 1998, il est mentionné que :

à partir de diverses hypothèses avancées par GÉNIVEL-BPR-TECSULT, le comité provisoire a retenu la réalisation de barrages et de réservoirs dans la partie amont du bassin versant comme solution privilégiée de gestion sécuritaire des crues extrêmes [...].
(Document déposé DQ10.1, p. 1)

1. La commission souhaiterait prendre connaissance de l'avis émis par le comité provisoire à cet effet.
2. Le comité provisoire a-t-il été consulté au cours des étapes ultérieures d'élaboration du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami ? Le cas échéant, pourrait-il transmettre à la commission les autres avis qu'il a émis concernant les diverses variantes et options des scénarios de régularisation analysés jusqu'à présent ?

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de nos meilleurs sentiments.



Anne-Lyne Boutin

Coordonnatrice du secrétariat de la commission